

Question du 15 avril 2024

Adressée à la MRC de La Haute-Côte-Nord

Question :

Est-ce que la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac pourrait avoir un impact sur le rôle d'évaluation foncière pour Tadoussac en général, ainsi que pour les propriétés adjacentes au parc? Si oui, veuillez expliquer.

Réponse :

La création du parc national des Dunes-de-Tadoussac pourrait avoir un impact sur le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Tadoussac, mais principalement sur l'unité d'évaluation qui englobe les terrains visés par le parc. Les possibles travaux (rénovation et/ou construction) et aménagements (par exemple : stationnement, trottoir, escalier, système d'éclairage, installation septique, etc.) seraient portés au rôle, ce qui aurait un impact sur la valeur de la propriété.

Il est toutefois difficile d'évaluer l'impact de la création d'un parc national sur les propriétés adjacentes. Le site des dunes est déjà visité et utilisé et il y a un achalandage, principalement en période estivale. S'il y a des impacts, ils s'observeraient uniquement via de futures ventes de propriétés.